



Webinaire “Les budgets participatifs ont de l’avenir”

1ère séquence “le potentiel pédagogique des budgets participatifs”

1er webinaire d’un cycle ICPC et RNBP sur l’avenir des budgets participatifs (BP).
Le BP comme outil pédagogique et levier d’acculturation budgétaire et de maturité démocratique.

Objectif du cycle

Approfondir le potentiel démocratique des budgets participatifs via 4 webinaires (jusqu’à fin septembre 2026) :

- 1er webinaire : pédagogie/acculturation budgétaire (séance actuelle).
- 2ème webinaire : le BP comme levier de transformation organisationnelle et stratégique (outil d’orientation des politiques publiques).
- 3ème webinaire : modalités décisionnelles et vote (modes décisionnels innovants).
- 4ème webinaire : atteindre les publics éloignés et instaurer une dynamique continue de participation.
- Croisement des sujets lors d’un temps en présentiel au sein des rencontres des budgets participatifs organisées à Nantes les 8 et 9 octobre.



**Le potentiel
pédagogique du
budget participatif**

Le 27 mai 2026

**Les potentiels de
modernisation et de
transformation du
budget participatif**

Le 25 juin 2026



**Le mode de décision
et le vote du budget
participatif**

Le 11 septembre 2026

**La diversité des
publics dans le
budget participatif**

Le 22 septembre 2026



SOMMAIRE

Objectif du cycle.....	1
Intervenant.es.....	3
Propos introductifs.....	3
Questionnaire flash.....	3
Table ronde.....	4
<i>Retour d'expérience William Gigou, habitant de Rennes, membre du comité de suivi du BP de Rennes.....</i>	4
<i>Hélène Maquinghen, cheffe du service démocratie locale/participation citoyenne, Ville de Lille.....</i>	4
<i>Virginie Pujol, anthropologue, directrice d'un laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale (Montpellier).....</i>	5
<i>Anne Bernhard, responsable mission implication citoyenne, Ville de Chambéry : Budget d'initiative citoyenne et "jeu sérieux" sur la PPI.....</i>	6
Échanges avec les participant.es.....	7
Messages transversaux et conditions de réussite.....	7
En synthèse.....	8
Suites annoncées.....	8

Intervenant.es

- **William Gigou**, habitant de Rennes, membre du comité de suivi du BP de Rennes.
- **Hélène Maquinghen**, cheffe du service démocratie locale/participation citoyenne, Ville de Lille.
- **Anne Bernhard**, responsable mission implication citoyenne, Ville de Chambéry.
- **Virginie Pujol**, anthropologue, directrice d'un laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale (Montpellier).

Propos introductifs

Le BP est plus qu'un financement de projets.
C'est souvent :

- le premier cadre structuré de participation pour les habitants,
- un accélérateur de transversalité pour les services,
- un espace d'expérimentation de nouveaux dialogues pour les élus.

Questionnaire flash

Lors de l'inscription, les participants ont pu répondre à un un mini-sondage :
69 répondants, majoritairement organisateurs/techniciens, 97 % considèrent le budget participatif comme outil pédagogique.

- Principaux apprentissages perçus : comprendre un budget municipal; apprendre à mobiliser/coordonner un groupe; découvrir la construction d'un budget.
- Plus marginal : comprendre le fonctionnement des collectivités, prise de parole, engagement pour le territoire, initiation à la démocratie participative.
- Pratiques actuelles : outils ludiques, supports d'information, animations, "aller-vers"; mais minorité utilisant des outils pédagogiques dédiés dans le cadre du BP.
- Enjeu : mieux définir ce qu'on appelle "pédagogie" et interroger la pertinence des outils.

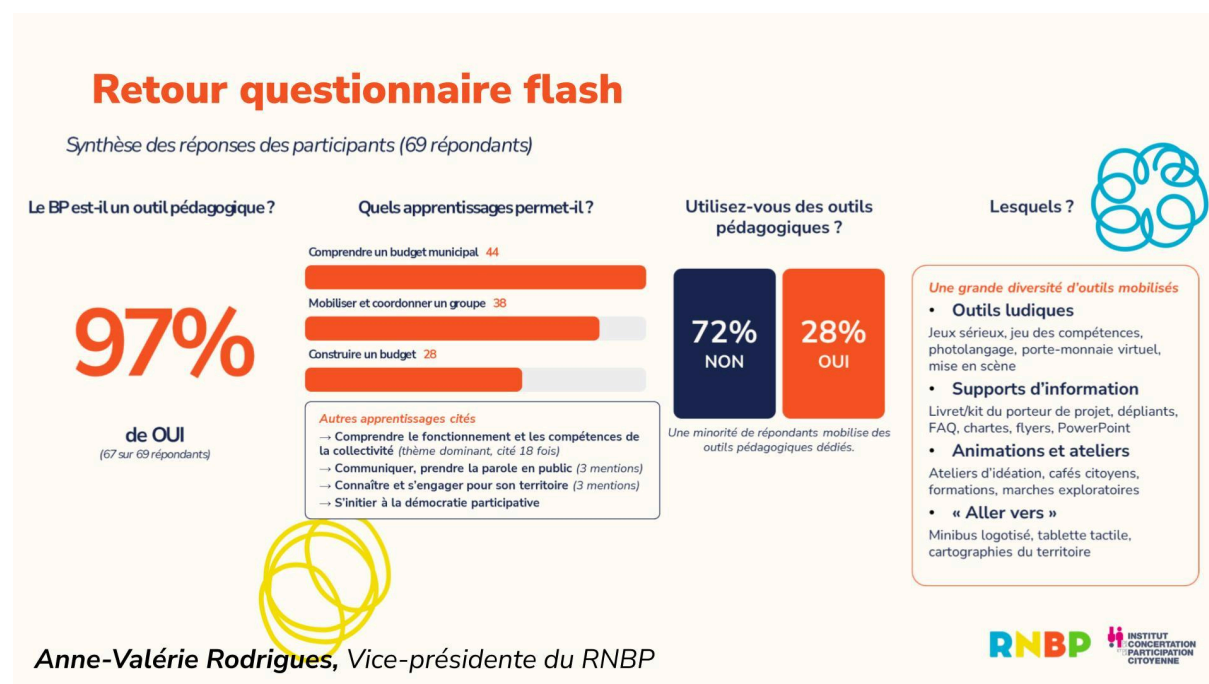


Table ronde

Retour d'expérience **William Gigou**, habitant de Rennes, membre du comité de suivi du BP de Rennes.

Trajectoire d'engagement de William Gigou : un engagement progressif via le conseil de quartier, puis une représentation au sein du comité de suivi du BP qui s'est traduit par une participation au dispositif et un dépôt de projet (année 3).

Apports pédagogiques du budget participatif :

- Compréhension des règles et contraintes publiques (distinction investissement/fonctionnement).
- Apprentissage par la pratique : fusion/rapprochement de projets sur un même site, échanges entre porteurs, dialogue avec agents.

Bonnes pratiques à retenir pour l'apport pédagogique du budget participatif :

- Maintenir le lien avec les porteurs non retenus (éviter la démobilitation et la baisse des dépôts).
- Expliquer clairement les limites budgétaires et le cadre (ex.: projet "poulailler": investissement possible, fonctionnement à assurer par un collectif/asso).
- Défi récurrent : toucher ceux qui "ne voient pas" le BP malgré l'affichage ; nécessité d'"aller-vers" les publics éloignés.

Hélène Maquinghen, cheffe du service démocratie locale/participation citoyenne, Ville de Lille.

Un BP "à hauteur d'enfant" et le jury citoyen (Hélène Maquinghen)

Cadre du budget participatif lillois :

- BP lancé en 2018 ; en 2024 (4e édition) : 4 M€ dont 1 M€ dédié aux 9-18 ans (thèmes : culture et sport).
- Partenariats étroits avec le Rectorat/Inspection académique, la direction de l'éducation, les CVC (Conseils de vie collégienne), le Conseil municipal d'enfants.

Pédagogie en amont :

- Ateliers d'idéation et d'accompagnement au dépôt (plateforme et papier), animation dans des collèges et temps dédiés.

Outil central : le jury citoyen post-instruction (avec 52 membres: 28 adultes, 24 enfants ; la présidence désignée par le maire).

Sa mission : sélectionner 70 projets à soumettre au vote (quota fixé par règlement).

Méthode :

- Réunions d'informations (clarification des objectifs et de l'engagement lors de deux samedis pleins).
 - o 1re journée : cohésion, règles de travail des jurys, pédagogie sur le règlement, les compétences de la ville, l'intérêt général, le budget investissement et fonctionnement (quiz participatif), la définition de critères de sélection.
 - o 2e journée : fusion et priorisation au sein de chaque jury le matin ; l'après-midi, mise en commun pour établir la liste finale des 70 projets.

Constat :

- Forte dynamique participative (dépôts en hausse : 850 → 1 255 ; 864 projets examinés par le jury).
- Apprentissage substantiel : pouvoir décisionnel réel, compréhension des arbitrages publics et des ressources limitées ; compétences de délibération/coopération/compromis.

Sélection des projets par le jury citoyen

12 avril - 22 mai

COMPOSITION DU JURY CITOYEN

Présidé par une personnalité choisie par le Maire – parité femme / homme

28 Groupe « grand public »

- 12 conseillers de quartier
dont 2 pour Hellemmes et Lomme
- 12 personnes tirées au sort
- 2 membres du Conseil lillois de la jeunesse
volontaires, tirés au sort
- 2 membres du Conseil de concertation de Lille
volontaires, désignés par le bureau

24 Groupe « junior »

- 12 mineurs âgés d'au moins 9 ans
volontaires et tirés au sort, représentant chaque quartier et commune associée
- 12 membres des Conseils municipaux d'enfants de Lille, Hellemmes et Lomme,
volontaires et tirés au sort

52 membres au total – 1 voix chacun

RÔLE DU JURY CITOYEN

Examen des projets

Prise de connaissance

Découverte des projets jugés **recevables et faisables** par les services de la Collectivité.

Étude & sélection

Établissement d'une liste de **70 projets** soumis au vote des Lillois, Hellemmois et Lommois, sur la base de critères que le jury déterminera.

Virginie Poujol, anthropologue, directrice d'un laboratoire d'étude et de recherche sur l'intervention sociale (Montpellier).

Question directrice : les budgets participatifs sont-ils une "école de citoyenneté" ou un instrument de gouvernement "habillé" en pédagogie ? Il s'agit de définir la finalité politique et éducative des apprentissages.

- Le processus d'apprentissage :
 - o il faut avoir une attention au sujet
 - o avoir un engagement actif
 - o une possibilité de retour sur l'erreur/refus (souvent insuffisant dans la pratique)
 - o une consolidation (rendre visible ce qui a été appris pour transférer ailleurs).

Ce qu'on apprend via un BP :

- Au-delà de compétences techniques (ex.: investissement vs fonctionnement), des compétences citoyennes : formuler/argumenter/confronter/négocier ; développer un esprit critique ; ce qu'est la décision publique ; le pouvoir d'agir ; l'éducation populaire orientée vers l'émancipation.

Trois critères d'un "vrai" apprentissage :

1. Changement observable avant/après (connaissances, façons de raisonner le bien commun).
2. Durabilité (capacité à mobiliser dans d'autres contextes).

3. Ancrage expérientiel (pédagogie active).

Trois registres de finalités dans les BP :

1. Gestion du mécontentement/légitimation symbolique (“acheter la paix sociale”).
2. Efficacité/légitimité de l’action publique (mieux outiller des citoyens informés).
3. Émancipation/pouvoir d’agir/justice sociale (transfert de pouvoir réel, transformation des rapports habitants–institutions).

Recommandations :

- Prendre le temps d’expliquer, d’outiller, et d’ouvrir des espaces de conflictualité constructive ; expérimenter des modalités de vote variées (consentement, sans liste, etc.), pas seulement “majorité vs minorité”.
- Clarifier le cadre politique (tout n’est pas possible ; expliquer les refus est formateur).
- Concevoir des engagements à intensités variables pour inclure des participations ponctuelles/éphémères, notamment pour publics éloignés.
- Orienter jurys et critères vers la justice sociale (au-delà de la seule rationalisation financière).

Anne Bernhard, responsable mission implication citoyenne, Ville de Chambéry : Budget d’initiative citoyenne et “jeu sérieux” sur la PPI

Budget d’initiative citoyenne “au fil de l’eau” (pas de phase unique de dépôt, pas de vote jusqu’ici).

Enveloppe affichée : 400 000 €/an ; dans les faits, mobilisation des modalités/budgets “ordinaires” selon la nature des projets :

- Réalisation en régie (ex.: bancs, boîtes à livres, plantations).
- Budgets des directions métiers (ex. : aires de jeux).
- Inscription en PPI quand l’envergure l’exige (avec temporalités plus longues).

Effet pédagogique : c’est l’essentiel de l’ETP BP qui accompagne des collectifs (passage de l’idée au projet, rencontres services, instruction, choix de la ligne budgétaire, relais/partenaires, transparence des délais).

Effet organisationnel : instillation progressive d’une “place de l’initiative citoyenne” dans les plans de charge et les arbitrages ; perspective d’un budget “plus partagé” entre orientations habitants/élus.

Jeu sérieux PPI (sur impulsion de l’ élu aux finances):

Objectif : faire vivre les arbitrages budgétaires en conditions quasi réelles.

Dispositif :

- Introduction pédagogique (fonctionnement budgétaire d’une collectivité).
- Simulation en petits groupes : budget d’investissement avec charges récurrentes obligatoires, projets en cours, capacité résiduelle ; sélection dans un catalogue de “vrais projets” de la collectivité ; construction d’un PPI.
- Débrief avec élus: méthodes réelles d’arbitrage, comparaison des “PPI citoyens” et du PPI municipal.

Résultats :

- Stratégies citoyennes proches de celles des élus (priorisation thématique, leadership, décision collective...).
- Renforcement de la confiance politique : des habitants bien informés prennent des décisions “éclairées, sages, responsables”.
- Ouverture potentielle d’un temps de concertation sur la PPI pendant le mandat (à définir).

Échanges avec les participant.es

Investissement vs fonctionnement :

- Notion “enseignable par l'exemple”
- À Chambéry, les fiches-projets signalent le coût de fonctionnement associé (nul/faible/élevé), facilitant la compréhension.
- Point de vue habitant (Rennes) : distinction capitale pour éviter de “plomber” la collectivité ; nécessaire d'adosser certains projets à des collectifs pour assumer le fonctionnement dans le temps.

Le vote, ses apprentissages et alternatives :

- Le vote peut être un puissant moment pédagogique s'il est outillé : information équilibrée, confrontation d'arguments, exploration de modes de décision variés (majorité, consentement, sans candidats...).
- À Chambéry, pas de vote à ce stade ; l'échange public se fait via l'instruction et l'association des parties prenantes locales autour de chaque initiative.

Règles du BP et co-construction :

- Lille : le règlement intérieur n'est pas co-construit ; en revanche, les jurys définissent leurs propres règles de travail et critères.
- Chambéry : pas de co-construction initiale ; réflexion en cours pour associer des porteurs à l'évolution des règles/gouvernance.
- Retour Clermont-Ferrand : co-évaluation partielle du règlement intérieur, avec habitants ambassadeurs (répartition par quartier, plafonds de projet, clarté des termes).

Valorisation des compétences :

- Débat sur la place des compétences “professionnalisables” vs compétences “émancipatrices” (esprit critique, créativité, pensée complexe, coopération).
- Piste évoquée : badges numériques/attestations pour reconnaître l'engagement et les acquis (particulièrement pertinent dans des contextes de fragilité socio-économique).

Messages transversaux et conditions de réussite

Clarifier la finalité politique et pédagogique du BP dès le départ (efficacité/optimisation vs émancipation/pouvoir d'agir), et aligner outils/rituels en conséquence.

Consacrer du temps et de l'ETP à :

- l'idéation et l'accompagnement “au fil de l'eau” des collectifs,
- la pédagogie active et la mise en situation (ex. : jurys, jeux sérieux),
- les retours après refus/erreur, pour consolider les apprentissages.

Outiller l'“aller-vers” et l'inclusion :

- formats d'engagement modulaires (ponctuels/éphémères/longs),
- lieux et horaires accessibles,
- médiations adaptées aux publics éloignés.

Rendre visibles les arbitrages et leur logique :

- expliciter contraintes, critères, périmètres de compétence, coûts de fonctionnement induits,
- documenter les choix finaux (dont justice sociale vs seule logique financière).

Ancrer le BP dans l'organisation :

- mailler BP et budgets "métiers"/PPI,
- réserver une part de plans de charge à l'initiative citoyenne,
- associer les services techniques très en amont.

Diversifier les dispositifs décisionnels :

- jurys mixtes (adultes/jeunes),
- critères co-définis,
- modalités de vote alternatives selon les objectifs.

En synthèse

Le budget participatif peut devenir un véritable dispositif d'apprentissage civique et budgétaire s'il est conçu avec des finalités pédagogiques explicites, des espaces de délibération outillés, des retours formatifs et une intégration profonde dans le fonctionnement budgétaire et managérial de la collectivité.

Points saillants :

- La pédagogie la plus efficace est active, située et continue (du dépôt à la réalisation, y compris après les refus).
- Les jurys citoyens et les jeux sérieux sont deux leviers intéressants pour passer "du budget participatif à la participation au budget".
- L'ambition d'émancipation (pouvoir d'agir, justice sociale) donne un cap exigeant mais structurant.
- L'organisation interne doit évoluer pour donner une place durable à l'initiative citoyenne dans les arbitrages.

Suites annoncées

- Poursuite du cycle : [prochain webinaire le 25 juin \(leviers de transformation interne et territoriale\)](#).
- Participation numérique complémentaire : [carte des idées sur la plateforme](#).
- Capitalisation : [replay sur la page YouTube de l'ICPC](#), compte rendu, et construction d'un guide tout au long du cycle.
- [Rencontres nationales des BP](#) : Nantes, 8-9 octobre (atelier présentiel lié au cycle).